

Actu Vernier

Juillet 2011

Jardins familiaux et plantages

Ces potagers en ville apportent de nombreux bienfaits : qualité de l'air, esthétisme, santé physique et morale des jardiniers, multiplication des liens sociaux... Partez à la découverte de ces espaces privilégiés.



Programme de
législature
P. 10-11

Les stars du ring
P. 26-29

Une nouvelle association
de jeunes
P. 32-33

Autorités

Retrouvez le compte-rendu du dernier Conseil municipal avant la pause estivale, le message du Maire pour la période juin 2010 à juin 2011 et le programme de législature du nouveau Conseil administratif.

P. 6-11

Informations officielles

Une information importante du canton concernant le désherbage, le retour sur une opération de prévention et de proximité de la police municipale et quelques annonces (recherche de bénévoles, d'hébergement pour artistes, etc.).

P. 17-19

Événements et loisirs

Déjà un regard vers la rentrée de septembre : inscrivez vos enfants à l'école de musique de la fanfare municipale qui vient de gagner un titre prestigieux au niveau suisse et préparez-vous pour le vide-grenier du Lignon.

P. 20-24

Sports

On ne manque pas de propositions de sports à pratiquer : des dizaines ont été présentées à Sports pour Tous et découvrez plus en détail la boxe et des suggestions pour d'autres sports de combat et arts martiaux. Et il n'y a pas de limite d'âge, comme nous le prouvent les basketteurs verniolans.

P. 25-30

Jeunesse

Les jeunes de 0 à 25 ans bougent, dans tous les sens du terme : une nouvelle association à Vernier-Village, des champions de tennis de table, du mouvement dans les crèches et les jardins d'enfants...

P. 31-35

Seniors

Cet été, ne manquez pas les quelques sorties proposées (repas à Vernier-Village, au centre aéré avec les enfants) mais surtout hydratez-vous, comme le conseille le médecin cantonal dans son interview.

P. 36-38

Édité par l'administration municipale

Comité de rédaction:
Yvan Rochat
Jean-Claude Stevan
Alessandra Roversi
Valérie Walther-Palli

Contact:
T. 022 306 06 20
F. 022 306 06 21
communication@vernier.ch

VERNIER
Une Ville pas Commune

Mairie de Vernier
CP 520 - 1214 Vernier

T. 022 306 06 06
F. 022 306 06 60

Horaires d'ouverture
9h-12h et 14h-17h
www.vernier.ch

Prochain numéro:
Année de la chimie
Délai rédactionnel: 29 juillet 2011
Parution: 24 août 2011

Archives:

www.vernier.ch/magazine

Journal tiré à 17'000 exemplaires
11 fois par année.

La rédaction décline toute responsabilité envers les manuscrits et les photos qui lui sont soumis.

Imprimé par ATAR Roto Presse SA
sur papier couché mat 115 g.
Maquette: Agence Hémisphère



Les potagers, une mode qui dure depuis près d'un siècle!

Cultiver ses fruits et légumes, une lubie écolo, diront certains. Pourtant, les jardins familiaux attirent nombre d'adeptes au point qu'il faut attendre plusieurs années avant de jouir de ces lopins de terre.

Consciente de ce besoin, l'administration verniolane a mis trois plantages à disposition des habitants.



Jardins familiaux
au chemin du Château-Bloch.

Lorsque l'on survole Genève en avion, on est surpris par la proportion de zones agricoles par rapport aux zones habitées. La Cité de Calvin reste une petite ville - quoique grande à l'échelle de la Suisse - bordée d'une immense campagne. Les enjeux territoriaux sont donc cruciaux: déclasser les terres au profit du développement urbain ou continuer à cultiver une tradition potagère forte de cinq siècles d'histoire. Au cœur de cette problématique politique, qui occupe la une de l'actualité régionale (Praille, La Chapelle-Les Sciers, Cherpines-Charrotins), siègent les paysans. Mais les jardins familiaux - espaces cultivables loués aux particuliers - sont également menacés. En effet, on recense plus de 2'220 parcelles sur l'ensemble du canton. Rien qu'à Vernier, on compte 20 hectares de jardins familiaux répartis sur 880 parcelles. Ce chiffre impressionnant lui vaut d'ailleurs le titre de la commune qui en accueille le plus. Autre caractéristique verniolane: les plantages. Sur le modèle de la Ville de Lausanne, la municipalité a aménagé des espaces cultivables pour ses citoyens.

Les jardins familiaux, une tradition

En ville comme à la campagne, Vernier grouille de jardins familiaux: au chemin Jacques-Philibert-De-Sauvage, au chemin du Château-Bloch, au chemin Henri-De-Buren, au

chemin de l'Etang, au chemin Isaak-Anken et à l'avenue de Crozet, où deux groupements se côtoient au cœur des barres d'immeubles. Nés en France au 19^e siècle sous le nom de «jardins ouvriers», ces potagers accompagnés d'un cabanon ont une vocation sociale et économique au moment où l'essor de la révolution industrielle frappe les derniers maillons de la chaîne usinière. Cultiver sa propre nourriture en période de pénurie tout en se détendant dans un lieu inédit représente une aubaine pour les couches populaires.

Figure de proue du mouvement français, l'abbé Lemire défend ardemment le droit des travailleurs déracinés ou exploités à disposer d'un coin de paradis. Plus homme politique que d'Eglise, il fonde en 1896 la ligue française du coin de terre et du foyer, à l'origine de l'actuelle Fédération nationale des jardins familiaux et collectifs (1952). A Genève - ce concept de potager fait également fureur en Suisse dès la fin du 19^e - les changements d'appellation ont lieu à la même époque, la Fédération cantonale des jardins ouvriers devenant, en 1958, la Fédération genevoise des jardins familiaux. En effet, il faut attendre les années 50-60, époque économique faste, pour que la dénomination de «jardins familiaux» prenne le pas sur celle de «jardins ouvriers» (voir encadré p. 4).



Jardins familiaux au chemin de l'Etang.

Le fonctionnement | Quel habitant d'un immeuble sans accès à la verdure ne rêverait pas d'avoir son petit cabanon jonché de plantations maraîchères, de fleurs et de nains de jardin, et de s'y retrouver avec ses proches les fins de semaine ?

LE CABANON, UN IDÉAL POPULAIRE?

Les enjeux sociaux et territoriaux liés aux jardins familiaux occupent une place importante à Genève. A tel point que le Département des constructions et des technologies de l'information (DCTI) du canton a mandaté une étude sur le sujet. Intitulée «Joindre l'utile à l'agréable: le jardin familial et la culture populaire», cette recherche menée par trois sociologues (Arnaud Frauenfelder, Christophe Delay, Laure Scalabrin) établit un constat clair: les catégories populaires (employés, ouvriers) forment 80% des utilisateurs de jardins familiaux.

Plusieurs raisons expliquent cette surreprésentation. La première est l'idéal de

propriété qui anime les travailleurs. Si l'association qui gère le lieu loue la parcelle, le cabanon doit être acheté (lire l'article ci-dessus). En règle générale, un nouvel arrivant reprend la maisonnette de l'ancien occupant. Selon l'état de la bicoque, le prix peut monter jusqu'à CHF 10'000.-. Ainsi, cette construction de bois revêt un caractère particulier, ce qui différencie d'ailleurs les jardins familiaux des plantages: «Certains des intervenants nous ont raconté qu'ils passaient toutes leurs vacances d'été sur place, et se réunissaient même parfois pour les fêtes de fin d'année», relève Arnaud Frauenfelder. Et Christophe Delay d'ajouter: «Le cabanon reste la villa du pauvre.»

En 2011, les jardins familiaux continuent de rencontrer un franc succès. Il faut en moyenne attendre trois ans pour louer une parcelle (CHF 400.- par année en moyenne pour environ 300 m²), la liste d'attente de la Fédération genevoise des jardins familiaux (FGJF) étant interminable. Cette association, membre de la Fédération suisse des jardins familiaux (qui possède même son propre journal), gère les 26 groupements de potagers répartis sur 16 communes du canton. Elle s'occupe des attributions, de la gestion des lieux et de la défense des intérêts des locataires. Ces espaces sont ouverts à tous les résidents du canton de Genève, qu'ils soient citoyens suisses ou non. D'ailleurs, à l'image de la diversité de plantes qui poussent sur ces terrains, leurs utilisateurs sont originaires des quatre coins de la planète. Identité qu'ils affichent en hissant, sur le toit du cabanon, un drapeau de leur pays (en général monté aux côtés de la banderole suisse).

Les enjeux | Si, aujourd'hui, les aspects écologiques (cultiver ses propres fruits et légumes) et urbanistiques (préserver le paysage champêtre) ont également leur importance, les considérations sociales sont toujours d'actualité. Les jardins familiaux, structures gérées par des associations (Fédération genevoise des jardins familiaux (FGJF) à Genève), assurent le rôle de vecteur social entre les occupants, mais aussi entre ces derniers et leur environnement: «Nous incitons régulièrement les locataires des jardins familiaux de Vernier à participer à la vie locale, en collaborant avec les écoles ou les maisons de quartier, précise Yvan Rochat, Conseiller administratif à Vernier, en charge de l'aménagement du territoire. Cependant, les parcelles situées en zone urbaine comme à l'avenue de Crozet à Châtelaine subissent des pressions de la part des promoteurs immobiliers. Mais la FGJF est une structure forte qui sait défendre l'intérêt de ses locataires. Nous sommes évidemment favorables au maintien de ces poumons de verdure en ville, pour autant que leurs utilisateurs jouent le jeu de l'ouverture.»

Les plantages, une volonté communale

Habitants des Libellules, du quartier de Balexert ou de Montfleury, vous avez sans doute aperçu des agglomérations de potagers en bas de chez vous. Inaugurés il y a trois ans aux Libellules, et cette année sur les deux autres sites, les plantages sont des lopins de terre mesurant de 8 à 40 m² destinés à la culture. Mis à disposition par la Ville de Vernier et aménagés par le service des espaces verts, ces lieux ont été créés selon une volonté politique déterminée par Thierry Apothéloz, Maire et Conseiller administratif en charge des espaces verts, tout comme les jardins ouvriers à l'époque: «Les plantages ont pour but premier d'aider à reconstruire les liens entre les voisins d'un même quartier, explique Jean-Marc Beffa, responsable du service des espaces

Les plantages des Libellules (en haut) et ceux de Montfleury (en bas).



verts de Vernier. En partageant quelques mètres carrés de terre, les gens sont naturellement amenés à discuter, habitude qui se perd actuellement dans les immeubles. D'ailleurs, la structure même du plantage a été pensée dans ce sens. Il y a des placettes, où l'on trouve les points d'eau et les arrosoirs, ce qui favorise la rencontre. Nous avons également disposé des tables de pique-nique pour que les utilisateurs puissent se réunir. Finalement, le coût de location, CHF 3.- le mètre carré à l'année, étant bas, il permet à tout le monde de louer une parcelle.»

Le fonctionnement | Si cette idée de recréer une base sociale au sein d'une communauté rappelle l'esprit dans lequel ont été initiés les jardins familiaux, les plantages sont pourtant très différents de leurs cousins potagers. Premièrement, ils dépendent de l'administration municipale, alors que les jardins familiaux sont gérés par des associations. De plus, leur taille est nettement inférieure, car ces espaces sont uniquement voués à la culture. On ne peut d'ailleurs y installer aucune construction: «Pour obtenir une parcelle, il faut habiter dans un rayon de 5 minutes à pied dudit terrain, rappelle Daniel Aubord, chef d'équipe au service des espaces verts et en charge des plantages. Les gens n'ont donc pas besoin d'avoir tout sous la main. Seules quelques caisses à outils sont tolérées.» Le plantage s'apparente donc plus à une activité de quartier à pratiquer en bas de chez soi.

Lieu de rencontre | Travailler la terre, même sur une petite surface, nécessite un soin quasi quotidien, d'où l'intérêt d'être proche du lieu de plantage. Ainsi, les fins de journée ou le week-end, les bénéficiaires d'un potager se retrouvent souvent au même moment et apprennent à se connaître. Au plantage de Balexert, une grand-maman accompagnée de sa petite-fille vient jeter un œil à ses salades: «Depuis que mon mari est malade, il ne sort plus, explique-t-elle. Notre voisin nous a inscrits au plantage pour qu'il puisse pratiquer une activité qu'il aime sans devoir se déplacer.» Une autre femme, ancienne paysanne, arrive et affiche son plaisir à venir s'occuper de ses oignons. Une discussion se tisse entre ces femmes et Daniel Aubord, responsable des plantages à la Ville de Vernier. La magie sociale opère...

Sofia Droz/TLC-ATC.com

Daniel Aubord, responsable des plantages au service des espaces verts verniolans, accompagné de bénéficiaires du plantage de Balexert.



Vernier va soutenir les revenus modestes

Une motion socialiste visant à mieux aider les familles et la jeunesse passe la rampe de la première séance de la nouvelle législature. Seuls l'UDC et le PLR la refusent.

«Le Conseil administratif de Vernier est invité à mettre en place un projet de chèque donné aux familles avec enfants en scolarité obligatoire, que ce soit pour l'achat de fourniture dans des commerces de la commune ou à faire valoir sur la cotisation annuelle ou des frais de cours d'une ou plusieurs associations sportives et culturelles de notre commune.» Ainsi est libellé le texte de la motion des socialistes, qui avec 14 élus sont majoritaires au Conseil municipal. Selon le parti à la rose, l'opération coûtera CHF 850'000.– pour la commune, soit CHF 200.– par enfant. Ce montant devra faire l'objet d'un nouveau crédit budgétaire.

«Nous ne sommes pas convaincus par le montant de cette somme», s'interroge l'écologiste Leyla Ahmari Taleghani, première à prendre la parole. Le socialiste Jean-Claude Jaquet précise que son groupe a pris exemple sur un système valaisan, où ce type de soutien existe. «Nous vous encourageons à soutenir cette motion», dit-il. Un avis que ne partage pas du tout Antoine Bertschy. «La commune fait des bénéfices et on entame une distribution arrosoir, ironise l'élu UDC. Il convient de mieux cibler les aides.» L'agrarien rappelle que le Grand Conseil vient déjà de voter une augmentation des allocations familiales pour toutes les familles du canton. «Pourquoi aider les familles et pas les chiens, pendant qu'on y est, ajoute-t-il, On se croirait en campagne électorale.»

Denis Chiara donna réfute l'aspect électoraliste de l'idée. «Nous avons ce projet depuis plus d'un an, c'était bien avant que ne



Le Conseil municipal a voté une motion demandant au Conseil administratif de mettre en place un projet d'octroi de CHF 200.- par enfant en âge de scolarité obligatoire.

débuté la campagne pour les dernières élections, rétorque le socialiste. Ce système favorise les familles, Vernier n'est pas Cologny. Ce sera un soulagement pour nos concitoyens qui peinent à tourner.» Sa collègue de parti, Maria Gaulin, se dit, elle, choquée lorsque Antoine Bertschy compare les familles et les chiens. Le libéral Gilles-Olivier Bron trouve que cette motion ne présente pas de caractère d'urgence et rappelle, lui aussi, que le Grand Conseil a voté une augmentation des allocations familiales.

«Le parti socialiste devrait aider les familles dont les enfants sont scolarisés au post-obligatoire, mais pas toutes, estime l'UDC Stéphane Valente. Là, c'est vraiment de l'arrosoir.» De son côté, le MCG craint que cette motion ne fasse double avec la décision du Grand Conseil. «Même si, au départ, nous étions acquis à cette cause», rappelle Thierry Cerutti.

«Cette motion a été étudiée plusieurs fois en commission, explique alors le Maire Thierry Apothéloz. Jean-Marie Fournier, Conseiller communal de Sion, est même venu expliquer leur façon d'appliquer ce concept.» Le magistrat ajoute que si l'on décidait de sélectionner les bénéficiaires, cela donnerait plus de travail administratif, et que ce serait plus coûteux encore. «Il est plus logique de partir du principe que toutes les familles puissent en bénéficier, ajoute-t-il. Vernier est la commune la plus précarisée du canton, cette somme fera du bien à ceux qui en bénéficieront.»

Les libéraux tentent d'amender cette motion et de limiter l'aide à CHF 50.– par enfant. L'amendement est refusé. La motion est finalement acceptée par 18 oui (Verts et socialistes), 5 non (libéraux et UDC) et 10 abstentions (MCG).

Didier Tischler

LES VERTS VEULENT SUPPRIMER LA COMMISSION DES NATURALISATIONS

Les écologistes estiment que c'est au Conseil administratif de donner le préavis de la commune pour les futurs naturalisés. Les Verts imaginent que cela garantirait une égalité de traitement entre tous les candidats.

Actuellement, ce sont les élus membres de la commission des naturalisations qui effectuent les enquêtes et les entretiens et donnent un préavis au canton. L'idée ne convainc pas.

L'UDC Stéphane Valente estime que ce sont les élus locaux qui sont les mieux à même de connaître les gens. «Ce projet n'est pas nécessaire, dit-il. De plus, il retirerait encore une prérogative de notre conseil.»

Le MCG Stéphane Cornut rappelle que tous les commissaires sont impartiaux. Les socialistes n'apprécient pas cette idée non plus. Sans surprise, au moment du vote, le projet est unanimement balayé par tous les partis, à l'exception évidente des Verts.

D.T.

MUNICIPAL EN BREF

- Les places de parc des Avanchets vont, à terme, devenir « zones bleues ». Les élus ont accepté à l'unanimité une pétition allant dans ce sens.
- Un crédit d'étude de CHF 148'000.– a été voté pour l'aménagement d'une zone de détente «Au Moulin» et de cheminements piétonniers au bord du Rhône.
- La pétition contre l'instauration d'une zone bleue dans le quartier de l'Etang a été envoyée en commission de la mobilité.
- Le MCG a présenté 10 motions avant d'en retirer 5, puis de s'en faire refuser 4. Affaire à suivre.

D.T.

Le mot du Maire

Vernier, une ville pas commune... et des défis hors du commun !



Chères habitantes, chers habitants,

Plus que n'importe quelle autre commune genevoise, Vernier a connu, en moins d'un siècle, un extraordinaire développement. En 1920, la paisible bourgade de Vernier comptait à peine 2'678 âmes. Moins d'un siècle plus tard, notre ville atteint presque les 34'000 habitant-e-s et est devenue l'une des cinq plus grandes villes de Suisse romande. Pensez donc : Vernier est aujourd'hui plus peuplée que Sion ou Neuchâtel ! Et vu les nombreux projets de développement qui nous attendent, l'expansion de notre Ville ne va pas s'arrêter là, c'est certain.

Ceci étant, tout développement a des effets bénéfiques, mais comporte également un certain nombre de risques et apporte avec lui son lot de problèmes et de défis à relever. Notre petite commune qui s'est transformée en grande ville populaire n'échappe bien entendu pas à cette règle. Vernier est une ville populaire qui a des besoins importants en prestations sociales de qualité, en infrastructures et aménagements efficaces, en programmes sportifs et culturels divers. Or, la situation n'est pas facile, dans une société qui semble toujours plus dure et plus féroce avec les plus démunie-s, où la solidarité ne va pas de soi et où les inquiétudes liées à l'emploi ou au revenu sont, pour beaucoup d'entre nos concitoyen-ne-s, réelles et quotidiennes. Ca n'est pas pour rien que, selon les statistiques cantonales, six des dix quartiers les plus défavorisés du canton se situent sur le territoire de Vernier. Nous vivons donc bien dans une commune dynamique, certes, mais qui doit faire face à de nombreux défis.

Que peuvent dès lors faire les pouvoirs publics et l'administration verniolane pour favoriser une qualité de vie optimale pour leurs habitant-e-s ? Comment agir sur la cohésion sociale, ce ciment de notre société qui fait qu'il nous est agréable et

bénéfique de vivre en harmonie les un-e-s avec les autres ? Je veux prioriser deux pistes d'action pour répondre à ces questions :

Mettre l'accent sur les quartiers : Ils sont nos lieux de vie, nos repères. Ils sont là où se passe notre vie associative et sociale, où nous avons nos amis et nos voisins. A Vernier, nous avons la chance de connaître d'importantes dynamiques dans nos quartiers. Il y a bien entendu les « Contrats de Quartier », que nous avons instaurés en 2005, et qui permettent à chacun-e de concrétiser facilement des projets d'utilité collective. Mais il y a aussi les projets de solidarité et de partage que la commune soutient en collaboration avec les autres institutions (maisons de quartiers, travailleurs sociaux hors murs), tels que les repas du mercredi au Lignon, les déjeuners pour aînés à Vernier-Village et aux Avanchets, la Fête des Voisins, les cafés-croissants. Ce sont là autant d'actions de proximité qui doivent se multiplier pour favoriser une solidarité active et faire que chacun-e se sente bien sur son lieu de vie.

Se battre quotidiennement au niveau du canton : Vernier est trop souvent mal considérée par les autorités cantonales. Si nous n'y prenons pas garde et ne défendons pas systématiquement notre qualité de vie, beaucoup de projets d'aménagement ou de constructions se font sans notre aval, au détriment de notre qualité de vie. Nous devons renforcer notre travail de défense des intérêts de Vernier auprès du canton de Genève et agir ainsi sur les décisions politiques qui nous concernent. Il s'agit également de mettre l'accent sur la « politique de cohésion sociale en milieu urbain » mise en œuvre actuellement par le Conseil d'Etat, et qui vise à mettre

des ressources à disposition des quartiers les moins favorisés du canton. Vernier se trouve donc en première ligne pour agir !

Aujourd'hui, le Conseil administratif est conscient des nombreux enjeux qui attendent Vernier. Il s'agit prioritairement de l'instauration d'une véritable « cohésion sociale » susceptible d'améliorer durablement le vivre ensemble. Cela passe par la proposition d'une place pour toutes et tous dans notre société. De la crèche à l'école, de l'emploi à la retraite, la Ville de Vernier va continuer à développer ses nombreuses prestations. Ni le canton, ni la Confédération ne peuvent ni ne savent tout faire. Le rôle des communes, dans la proximité, est donc très important. Le Conseil administratif a ainsi identifié plusieurs projets qu'il entend mener dans son programme de législature.

Avec un Conseil administratif qui a retrouvé de sa cohérence, je souhaite continuer à travailler au quotidien avec vous, les habitant-e-s qui font vivre notre Ville. Je suis impatient de me remettre au travail avec mes collègues Yvan Rochat et Pierre Ronget afin de continuer à me battre quotidiennement pour que Vernier continue de prospérer et pour qu'il continue de faire bon vivre dans notre commune. Vernier va continuer de relever les défis qui se présentent à elle depuis plus d'un siècle comme elle l'a toujours fait : avec force, imagination et détermination. Continuons de montrer à toutes et tous le formidable dynamisme de notre Ville et relevons ensemble les défis de son futur.

Je vous souhaite, à toutes et à tous, un excellent été.

Thierry Apothéloz, Maire

Communications du Conseil administratif

Séances du 31 mai au 14 juin 2011

Administration générale

Dans le cadre du Protocole de Kyoto, la Suisse s'est engagée à réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 8 % par rapport à 1990 d'ici à 2012. Comme plus de 80 % des émissions de gaz à effet de serre sont composés de CO₂, la Suisse a introduit un objectif de réduction spécifique pour ce gaz dans sa loi sur le CO₂. Dès janvier 2008, une taxe sur le CO₂ a été prélevée sur les combustibles fossiles. Il s'agit d'une taxe d'incitation dont les recettes sont redistribuées à la population (par le biais des assurances-maladie) et aux entreprises. Vernier, en tant qu'« entreprise/institution » recevra prochainement CHF 1'787.20 de redistribution de la part de la Confédération pour 2011, montant calculé sur la base de la masse salariale des employé-e-s de l'administration.

Réseau routier

Le Conseil administratif (CA) prend connaissance de la réponse des CFF suite aux observations concernant le problème d'assainissement du bruit ferroviaire. Pour les CFF, l'assainissement du pont du chemin Philibert-De-Sauvage n'est pas nécessaire car le rapport coût/utilité est largement défavorable.

Transports

Le CA désigne Yvan Rochat pour siéger au comité de l'association Noctambus comme représentant de la Ville de Vernier.

Petite enfance

Le CA signe deux conventions concernant le Pavillon de l'Enfance de Vernier (PEV) avec des représentants de la Verein für Deutschen Schulunterricht. Ces conventions ont été validées par le Conseil municipal et l'assemblée générale de l'association. La première convention concerne l'octroi d'un prêt de CHF 1'500'000.– de l'association à la commune et la deuxième concerne un bail à loyer pour la mise à disposition de l'association par la commune de locaux dans le PEV destinés à l'exploitation d'un jardin d'enfants de l'école allemande de Genève (Deutsche Schule Genf - DSG).

Parcelles

Le CA renonce à exercer son droit de préemption sur la parcelle N. 4285, sise route du Bois-des-Frères 2, 2A, 2B et 2C, à l'occasion de la vente de gré à gré à l'Etat de Genève.

Autorisations de construire

Décisions cantonales : autorisations délivrées

APA 34'495 : TCS - Aménagement d'un fumoir et d'un parking pour motos, déplacement d'un abri à vélos et d'un arbre - Chemin de Blandonnet 4.

APA 34'523 : Ville de Vernier - Aménagement d'une déchetterie enterrée - Place du Lignon.

APA 34'534 : Ville de Vernier - Réaménagement d'une déchetterie enterrée - Chemin de l'Echarpine.

Préavis communaux

APA 34'771 : M. Louis MAULINI - Aménagement d'un pressing - Route de Vernier 201. **Préavis favorable**.

DD 104'296 : M. F. ZAMBRELLA - Construction d'un habitat à six logements (HSE 44%), véranda, couverts, parking extérieur et couvert à vélos - Chemin du Passeur 3. **Préavis favorable**, y compris une dérogation au rapport des surfaces de 44%. Une délibération sera déposée au Conseil municipal.

Programme de législature 2011 - 2015

Le Conseil administratif en fonction depuis le 1^{er} juin 2011 entend mener collégialement une politique qui restaure la confiance indispensable entre les habitants et leurs autorités. Il veut promouvoir une image positive de la démocratie et de la politique à Vernier.

Sa volonté de diriger sereinement la commune se concrétisera par l'adoption d'une charte par laquelle l'administration et les autorités exécutives s'engagent publiquement à respecter les valeurs fondamentales qui doivent guider toute action publique.

Il entend également entretenir des rapports de confiance avec le Conseil municipal pour œuvrer en bonne intelligence au bien de la population. Fort de son unité retrouvée, il dialoguera en permanence et avec détermination avec les autorités cantonales pour défendre les intérêts des habitants de Vernier.

Afin de répondre aux besoins légitimes de la population, il privilégiera dans son action des solutions cohérentes, qui s'inscrivent dans la durée.

En analysant la situation actuelle et son évolution durant les prochaines décennies, le Conseil administratif a défini ses priorités en fonction des défis sociaux, environnementaux et économiques auxquels Vernier est confrontée.

Le défi de la cohésion sociale

Face au défi que représente une société toujours plus individualiste, minée par les inégalités et l'indifférence, le Conseil administratif entend proposer un nouveau contrat social communal : celui du « mieux vivre ensemble », qui permette à chacun-e de trouver sa place dans la société.

« Mieux vivre ensemble » signifie pour le Conseil administratif d'assurer à toutes et à tous les moyens d'une vie digne, active et intégrée dans la communauté verniolane.

Ce contrat social, composé d'actions collectives et individuelles, doit favoriser une participation dynamique de l'ensemble des acteurs de terrain (habitants, associations et collectivités publiques) de même que celle des décideurs politiques au niveau communal et cantonal.

Le Conseil administratif se propose de mener les actions ciblées suivantes :

- Mettre en place une politique de cohésion sociale, qui porte un accent fort et concret sur les quartiers les plus défavorisés de la ville de Vernier.
- Développer les outils de démocratie participative en vue

d'encourager le comportement citoyen et de renforcer le sentiment d'appartenance à Vernier.

- Poursuivre sa mission novatrice en matière d'action sociale et de petite enfance.
- Favoriser les liens intergénérationnels en faisant appel à la participation de tous afin, d'une part, d'offrir aux aînés un milieu de vie permettant leur épanouissement et, d'autre part, d'accompagner la jeunesse de Vernier dans un engagement actif à la vie citoyenne.
- Soutenir et encourager les projets développés par les acteurs publics et privés dans le domaine sportif, culturel et de loisirs, sachant qu'ils contribuent largement à l'intégration des habitants dans la communauté verniolane.
- Offrir aux habitants et aux entreprises une sécurité de proximité dans le respect mutuel.

Le défi environnemental

La pression du développement sur l'environnement est une réalité vécue toujours plus douloureusement dans la société, notamment par les habitants Vernier. Détérioration de la qualité de l'air, bruits incessants, espaces publics suroccupés, espaces naturels sous pression sont autant de faits dont la maîtrise, toujours plus difficile à trouver, dépasse largement les frontières communales.

L'action du Conseil administratif pour répondre à ce défi doit suivre trois principes : conditionner le développement à l'exigence de la protection de l'environnement, libérer le territoire communal des zones d'entrepot, mettre en avant la sobriété plutôt que la consommation.

Ces trois principes se concrétiseront pendant cette législature par les actions suivantes :

- Le Conseil administratif, instance de planification du territoire ou maître d'ouvrage, soutiendra ou portera des projets répondant aux critères de haute qualité environnementale : rénovations et constructions conformes aux orientations d'une société à 2000 watts sans nucléaire, planification et aménagement d'écoquartiers, développement de la mixité sociale en matière de logement.
- Le Conseil administratif s'engage à mettre tout en œuvre pour que les zones de dépôts soient réduites au strict minimum, afin d'améliorer la qualité des zones d'activité, de maintenir et de restituer à la population de Vernier des espaces publics de qualité.

- L'ensemble des politiques publiques reposera sur le souci de la sobriété. Dans le domaine des énergies en particulier, le Conseil administratif mettra en place, outre le plan directeur de l'énergie, les indicateurs, les actions nécessaires et les mesures incitatives à l'efficience énergétique.
- Pratiquer une politique financière rigoureuse, permettant entre autres de planifier une diminution drastique de la dette, afin de pouvoir assurer à moyen terme les investissements indispensables à un développement harmonieux de Vernier.

Le défi économique

Depuis quelques années, la population de Vernier est en constante augmentation et cette tendance s'accentuera avec le développement du quartier de l'Etang. Les autorités sont conscientes que le taux de chômage à Vernier est très élevé et que la fiscalité communale est parmi les plus lourdes du canton. Quant à la dette communale, elle s'élève déjà à 130 millions.

Le Conseil administratif n'ignore pas que les ressources financières de Vernier, déjà précaires, pourront être touchées par les projets de réforme fiscale à l'étude : abolition de la taxe professionnelle, révision de l'imposition des personnes morales, toutes mesures entraînant une baisse substantielle des revenus.

Ainsi, pour aborder l'avenir avec sérénité, le Conseil administratif devra faire preuve d'anticipation dans les quatre domaines suivants :

- Etre un partenaire pour les entreprises situées sur le territoire communal par un renforcement des relations avec le monde économique et accroître le rôle d'interface de Vernier avec les organismes de promotion économique.
- Renforcer ses actions dans le domaine de l'emploi par un ancrage accru des services communaux dans l'économie locale.
- Favoriser un esprit d'entreprise au sein de l'administration communale, afin que les collaboratrices et les collaborateurs se sentent concernés par les différents projets et puissent être fiers d'une administration toujours plus performante.

Dans ce programme de législature le Conseil administratif a mis l'accent sur les trois défis les plus importants à ses yeux. Il n'entend toutefois pas limiter son action aux seuls aspects sociaux, environnementaux et économiques; il abordera les autres domaines de la gestion communale dans le même esprit de dynamisme, de cohésion et de cohérence.

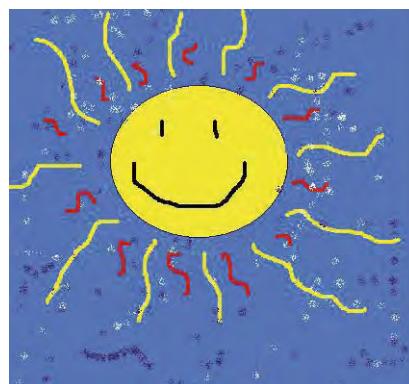
Le succès n'est affaire que de volonté.



De gauche à droite: Yvan Rochat, Thierry Apothéloz et Pierre Ronget.



Après ce printemps électoral réjouissant pour la solidarité et la justice sociale, que ce soit à la mer, à la montagne ou à Vernier, les Socialistes de Vernier souhaitent à toutes et tous un très bel été.



Retrouvons-nous à la rentrée sur nos stands pour les élections fédérales qui auront lieu le **23 octobre prochain**

Toutes les dernières actualités, notre programme, notre agenda et pour adhérer sont sur:

www.ps-vernier.ch et sur FACEBOOK

Parti Socialiste de Vernier

p.a. Martin Carnino, Président, chemin du Devancet 16, 1214 Vernier/GE - Email: socialiste-vernier@bluewin.ch



Un Vert, à quoi ça sert ?

La notoriété des Verts n'est plus à faire: festifs, peu protocolaires, pensant global et agissant local... vous en rencontrez un peu partout et de plus en plus mais, en fin de compte, à quoi servent-ils ?

Alain Gaumann (ingénieur-conseil en énergie) en est un et durant 12 ans il a été membre du conseil de la fondation des maisons communales de Vernier, la fameuse FMCV. Dans cette fonction, soutenu par les autres membres du conseil, il a mené un travail exemplaire et inlassable afin que nos immeubles de logements soient les plus économies en énergie. Résultat des courses, une empreinte environnementale nettement diminuée et de l'argent économisé pour les locataires et le propriétaire, bref du développement durable et du vrai !

Le parc immobilier de la FMCV est composé de 18 immeubles, 199 appartements et 4 commerces.

Les actions mises en œuvre ont été les suivantes :

Chauffage

La mise en place de contrats à la performance pour la gestion et l'optimisation des installations de chauffage a permis de diminuer la consommation d'énergie de 14,5% en moyenne, soit au final une économie globale de 1'118'000 kWh ou 118'000 litres de mazout, correspondant à une baisse des charges totale pour les locataires de CHF 76'000.-.

Électricité

La modification de l'éclairage des communs d'immeubles a permis une diminution de la consommation d'électricité de 50'300 kWh/an, soit l'équivalent de la consommation annuelle de 15 ménages, représentant une économie financière annuelle de CHF 10'800.-.

Eau

La mise en place de régulateurs de débit, douchettes économiques et kit WC sur l'immeuble 3, rue du Village a permis la baisse de la consommation d'eau de 20,2%, soit une économie de 696 m³ d'eau/an et un économie financière annuelle de CHF 1'740.-.

En outre, une étude de faisabilité pour l'installation de capteurs solaires thermiques (production d'eau chaude) a été réalisée pour les 10 immeubles du périmètre de Poussy.

Aujourd'hui, Alain Gaumann quitte la FMCV après trois législatures, l'exemplarité de son action rigoureuse financièrement, sobre énergétiquement et économique pour les locataires démontre à quel point les Verts avec leurs valeurs, leurs compétences et leur goût pour l'action concrète servent non seulement à quelque chose, mais sont les premiers capables de servir l'intérêt général de la société.

Les Verts de Vernier / www.vernier.verts.org/
verts-vernier@bluewin.ch

DE L'AMBITION POUR VERNIER !

Etre libéral à Vernier, une philosophie globale

Le libéralisme met l'accent sur l'individu, exige le respect de l'autre en privilégiant l'échange dans les relations interpersonnelles. Il promeut un homme libre, responsable et solidaire. Dans la société actuelle, où les valeurs démocratiques et l'état de droit sont bafoués par les mouvements populistes, les libéraux croient dans la nécessité d'une autorité respectée qui trouve sa légitimité dans le suffrage universel.

Etre libéral à Vernier, une action concrète sur le terrain

Le «PLR les libéraux de Vernier» veut garantir un environnement harmonieux, en maîtrisant le développement de l'ensemble de la commune et en s'opposant à l'extension de zones industrielles.

Le «PLR les libéraux de Vernier» veut lutter contre le chômage en favorisant la création de places de travail par des entreprises à haute valeur ajoutée, qui ne génèrent pas de nuisances.

Le «PLR les libéraux de Vernier» veut développer une gestion communale fondée sur trois axes: maîtriser les dépenses, réduire la dette et baisser le centime additionnel.



Etre libéral à Vernier, les acteurs

Pour la législature 2011-2015 trois conseillers municipaux libéraux: Monique Mattenberger, présidente du municipal (2011-2012), Gilles-Olivier Bron et Sébastien Ruffieux.

Un conseiller administratif: Pierre Ronget.

Le président du «PLR les libéraux de Vernier»: Laurent Tschopp.



Premier Conseil municipal et plein de questions déjà !

2 ? Quel avenir pour les habitants de villas à Vernier ?

Lors des dernières élections, la coalition Verte-Libérale-Socialiste s'est engagée à défendre la zone villas de Vernier, allant même jusqu'à créer ce que moi-même en tant que secrétaire générale Pic-Vert et candidate n'avais pas osé faire : une liste de traverse intitulée « protection des villas ». Compte tenu des menaces pesant sur la zone villas en général et celle de Vernier en particulier,

Comment le Conseil administratif entend-il concrètement « protéger les villas » à Vernier ?

Le plan directeur communal permet de les défendre et le CA entend bien le faire avec détermination.

3 ? Abstentionnisme des étrangers, comment y remédier ?

Peu habitués à l'exercice de la démocratie directe, ce sont avant tout les étrangers qui viennent grossir le rang des abstentionnistes (voir à ce propos notre page dans l'ActuVernier de juin) et Vernier a hérité une nouvelle fois du titre de championne de l'abstention lors des dernières élections communales. Manifestement, la journée sur la citoyenneté du 12 février 2011 n'y a rien changé.

Quelles mesures d'accompagnement ciblées le CA de Vernier entend-il prendre face à cette absence de sens civique des électeurs étrangers afin d'inciter ces derniers à voter? **Réponse au prochain CM.**

4 ? Finances verniolanes à la grecque ?

Lors des dernières élections administratives, le candidat libéral, associé à la coalition rose-verte, s'est engagé à défendre une «gestion saine des finances communales, une diminution de la dette, voire des impôts communaux». Compte tenu des investissements prévus (21 millions en 2011, 29 millions en 2012 et 28 millions en 2013) et de l'impact sur les coûts de fonctionnement,

Comment le CA libéral entend-il réaliser ses promesses ? **Réponse au prochain CM.**

VAISSELLE COMPOSTABLE
Pour privés & professionnels
BIO

Le Bio à prix Top!
Rendez-vous chez Vimat, votre Partenaire en vaisselle compostable!
Profitez maintenant de 5% de rabais!*

Renseignements:
Tél: 022 939 04 22
E-mail: info@vimat.ch

*Valable jusqu'au 31.08.2011 sur les commandes Internet, code: "Iris". Rabais non cumulables.

GYPSERIE - PEINTURE-PAPIERS-PEINTS**A votre service depuis 1982****G. SARACINO****Tél. 022 341 08 43****Fax 022 341 67 72****Natel 079 203 99 62****saracinogiovanni@hotmail.com****2A, ch. du Sorbier - 1214 Vernier****Atelier :
46, rue Virginio Malnati - 1217 Meyrin****TARIFS PUBLICITAIRES**

1/12 page	CHF	110.-	Service de l'information et de la communication: Tél. 022 306 06 20 communication@vernier.ch
2/12 page	CHF	220.-	
1/4 page	CHF	300.-	
1/4 page couv. int.	CHF	330.-	
1/3 page	CHF	400.-	
1/2 page	CHF	560.-	
1 page intér.	CHF	1000.-	
3 ^e de couverture	CHF	1200.-	

ActuVernier**Agenda des parutions pour le 2^e semestre 2011****Edition de:**

	Remise des textes
Août	29 juillet
Septembre	2 septembre
Octobre	30 septembre
Novembre	28 octobre
Décembre	18 novembre

Semaine de distribution

24 août
28 septembre
26 octobre
23 novembre
14 décembre

Prévention des cambriolages : une opération réussie

Mi-mai 2011, deux agents de la police municipale ont sonné à 93 maisons du quartier de l'Etang dans le cadre d'une opération de prévention contre les cambriolages comme aux Avanchets en 2009 (voir ActuVernier avril 2011).

En faisant du porte-à-porte, les agents ont sensibilisé 65 domiciles aux bons réflexes à adopter pour prévenir les cambriolages et améliorer la sécurité de l'habitation. De nombreuses personnes ont témoigné avoir déjà eu la mauvaise expérience de cambriolages, à plusieurs reprises parfois. Certains habitants se

sont même retrouvés face à face avec le voleur, même en plein jour.

Les habitants en ont profité pour interroger les agents municipaux sur la présence de jeunes dans les jardins familiaux la nuit, souvent bruyants, et sur la présence de personnes se faisant passer pour des sourds-muets pour faire du colportage. Des cas plus rares de violences physiques ont également été évoqués.

Dans le quartier, les voisins se prêtent déjà assistance et surveillent les domiciles des uns et des autres durant les absences.

L'association de quartier joue un rôle important également de lien et de courroie d'information.

Thierry Apothéloz, Maire et en charge de la police municipale, se réjouit que cette démarche des agents ait été appréciée.

« La police de proximité prend ici pleinement son sens: prévention et proximité sont les valeurs de la politique voulue par le Conseil administratif. »

Au vu du succès de cette opération, le Maire a annoncé qu'elle sera reconduite dans d'autres quartiers chaque année.

Démoussage et désherbage: produits chimiques interdits**Informations importantes aux propriétaires de villas, immeubles et jardins**

Comme chaque année à cette période, des entreprises, non établies en Suisse et ne connaissant sans doute pas nos législations, effectuent du porte-à-porte pour proposer divers travaux aux propriétaires.

Les travaux ci-dessous sont illégaux :

- Les démoussages des toits, dalles et terrasses, car les produits antimousses proposés et/ou utilisés ne sont généralement pas dûment autorisés en Suisse ;
- Les désherbages des toits, terrasses, y compris des chemins et routes privés, avec des produits phytosanitaires (herbicides).

Ces désherbages sont interdits en Suisse, sans exception ! De plus, les personnes physiques qui utilisent professionnellement des produits phytosanitaires en Suisse doivent être au

bénéfice d'un permis correspondant aux domaines concernés.

Cette information est motivée par le fait que ces travaux, qui ne respectent aucunement les prescriptions légales, ont comme conséquences une contamination de notre environnement et une perturbation de l'équilibre écologique, dues à la pollution des eaux.

Par conséquent, les propriétaires concernés sont invités à ne pas donner suite à ce genre de propositions de travaux. Ils en assumeraient dès lors la responsabilité.

Pour en savoir plus:

Service du Pharmacien cantonal
Section des produits chimiques
Avenue de Beau-Séjour 24, 1206 Genève
Tél. 022 546 51 90

Taxe professionnelle communale

Mise à jour des contribuables

La taxe professionnelle communale est régie par la loi sur les contributions publiques (art. 301 à 318 C) ainsi que par le règlement d'application de cette loi (art. 12A à 13A). Conformément à l'article 301 LCP, sont assujetties à la taxe professionnelle communale les personnes physiques, même non inscrites au registre du commerce, exerçant sur le territoire de la Ville de Vernier une activité lucrative indépendante ou exploitant une entreprise commerciale ainsi que les personnes morales qui ont une activité lucrative ou entretien sur la Ville de Vernier un siège ou un établissement stable.

Les bureaux de liaison, de domiciliation, de commandes, de publicité, de renseignements, les ateliers de montage et les services après-vente de sociétés étrangères ou dont le siège est situé dans d'autres cantons sont également soumis à la taxe professionnelle communale.

Tous les contribuables assujettis à la taxe professionnelle communale sont tenus selon la loi (art. 309 LCP) de s'annoncer spontanément et sans délai en écrivant ou téléphonant à la Mairie de Vernier, rue du Village 9, 1214 Vernier, tél. 022 306 06 16.

Rapport environnemental de Genève Aéroport

Le rapport environnement de Genève Aéroport publié fin juin présente les mesures adoptées au cours des trois dernières années dans le cadre de la lutte contre les nuisances environnementales et notamment l'avancement du programme d'insonorisation ainsi que les bons résultats obtenus en matière de mobilité durable et d'économie d'énergie. Les objectifs prévus à l'horizon 2013 y figurent également. Pour recevoir un exemplaire de ce document, contactez : environnement@gva.ch ou Genève Aéroport, Division environnement et affaires juridiques, CP 100, 1215 Genève 15.

Depuis le 1^{er} janvier 2011 un espace environnement a par ailleurs ouvert ses portes à l'aéroport pour accueillir les riverains souhaitant mieux comprendre les impacts environnementaux liés au trafic aérien et se renseigner sur les mesures mises en place pour les atténuer. Ouvert les mardis de 14h à 17h ou sur rendez-vous, tél. 022 717 74 61.

ANNONCES GRATUITES

A vendre

Fauteuil électrique Pfister, bon état, beige clair genre tapisserie. CHF 700.-

Tél. 079 674 78 11 ou 022 341 55 61

A votre service gratuitement. Uniquement pour annonce sans but lucratif.

Tél. 022 306 06 20
communication@vernier.ch

Recherche de bénévoles

L'Epicerie solidaire de la commune de Vernier distribue tous les jeudis après-midi des produits alimentaires à des familles en difficulté.

Vous souhaitez donner un peu de votre temps pour cette démarche dynamique ? Rejoignez-nous !

L'équipe de bénévoles recherche actuellement : **Des chauffeurs** pour aller chercher les produits de première nécessité et les déposer à l'Epicerie.

Un bus « Ford Transit » est à disposition et deux autres bénévoles vous accompagneront à chaque récolte. Horaire : les jeudis matin, entre 9h et 12h environ, une à deux fois par mois selon disponibilité et besoins.

Cette démarche est coordonnée par le service de l'action sociale et des solidarités. Si vous êtes intéressé-e, merci de nous contacter au 022 306 06 70.

Recherche hébergement

Le BAL, Biennale des arts contemporains aux Libellules, cherche **hébergement gracieux du 19 septembre au 25 septembre** pour loger deux artistes français du collectif Grand Magasin (<http://www.grandmagasin.net/#ici>) en résidence au BAL en vue de leur intervention.

Nous aimerais qu'ils soient indépendants et qu'ils puissent bénéficier d'un confort minimum.

Pour toute question, appelez Emmanuelle Bayart au 078 633 11 32.

Ouverture de la place de tri du chemin de Morglas au public le week-end

Avec la mise en fonction en 2011 des places de tri équipées de bennes enterrées dans notre commune, les bennes de déchets de jardin, actuellement à disposition des habitantes et habitants dans trois de nos 12 déchetteries communales, seront prochainement amenées à disparaître.

Si vous ne possédez pas encore un container vert pour les déchets compostables, nous vous invitons vivement à en faire l'acquisition et à rejoindre les centaines de Verniolans et Verniolans qui profitent déjà gratuitement du ramassage hebdomadaire porte-à-porte tous les mardis. En effet, **les sacs verts déposés à même le sol ne seront plus ramassés**. Djamal Bourras, responsable du service de la récupération, se tient volontiers à votre disposition au 022 306 07 00, pour vous conseiller quant aux dimensions du container à acheter en fonction de votre parcelle.

Conscients que durant la période estivale, les déchets de jardin sont plus nombreux, la place de tri communale du chemin de Morglas sera **exceptionnellement ouverte à la population les samedis et dimanches, du 6 août au 30 octobre 2011**, en qualité de trimestre test.

Vous pourrez déposer vos déchets de jardin aux horaires suivants :

Samedi : 9h à 16h
Dimanche : 9h à 12h



Les particuliers peuvent également déposer directement leurs déchets verts à l'Espace récupération du Site-de-Châtillon, qui se situe à la route d'Aire-la-Ville, 1233 Bernex, ouvert du lundi au vendredi de 14h30 à 19h30 et samedi-dimanche de 09h30 à 17h00.

Pour toute question ou suggestion, n'hésitez pas à contacter le service de la récupération, tél. 022 306 07 00.

Récupération des déchets

Encombrants : **mardi 9 août**

Métalliques : **jeudi 11 août**

Déchets valorisés, dans les immeubles équipés du système de containers différenciés:

PET lundi, mercredi, vendredi

PAPIER lundi, mercredi, vendredi

VERRE jeudi
ORGANIQUES mardi

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous adresser au centre d'entretien, tél. 022 306 07 00.

Cartes journalières CFF



Les cartes journalières CFF peuvent être achetées par les résident-e-s de la Ville de Vernier au poste de la police municipale, rue du Village 38, ou sur le site internet (www.vernier.ch/cartescff)

au prix de CHF 40.-

Pour les commandes passées sur le site internet, il convient de respecter un délai de sept jours ouvrables avant la date du voyage. De plus, CHF 1.- sera directement débité lors de l'achat en ligne pour couvrir les frais d'expédition.

Nous ne prenons pas de réservation.

Les cartes journalières ne sont ni échangées, ni remboursées.

Fête fédérale de musique à Saint-Gall

La FMV remporte la coupe du concours de musique de divertissement en catégorie moyenne



© Michael Würtenberg/Swiss-image

Le samedi 18 juin, la Fanfare municipale de Vernier (FMV) s'est présentée en catégorie moyenne du concours de divertissement lors de la Fête fédérale de musique de Saint-Gall. Cette fête, la plus grande fête de musique de vents au monde selon les organisateurs, a vu concourir sur deux week-ends 525 harmonies, brass bands et fanfares et a réuni environ 22'500 musiciens.

Dans sa catégorie, la Fanfare municipale de Vernier a gagné le titre de champion suisse. Classée au 1^{er} rang des éliminatoires avec 95,33 points sur 100, elle a remporté successivement la demi-finale et la finale. Chaque étape a été jugée par un collège différent constitué de trois

experts professionnels. Chaque fois, le public s'est montré enthousiaste. Au total, 22 sociétés étaient inscrites dans cette catégorie, dont 16 dans le système de coupe.

Outre une préparation intense, ce succès s'explique notamment par le caractère original de la pièce de concours, «D'une rive à l'autre», medley arrangé par Roby Seidel, sur une idée originale du chef Philippe Berthoud et des musiciens. Commandée pour l'occasion, cette œuvre de dix-neuf minutes environ raconte, met en musique et en scène l'histoire d'une vie. La qualité de l'arrangement, le fil conducteur, le chant et les animations, ainsi que l'enthousiasme des musiciens, ont sans doute fait la différence.



Des représentants de la Fanfare municipale de Vernier ont été reçus et félicités par le Conseil administratif.

Ce titre marque la reconnaissance d'une orientation prise dès 1994. C'est la première fois que ce concours de musique de divertissement figure au programme de la Fête fédérale de musique : les musiciens verniolans n'ont pas raté l'occasion de montrer leurs qualités et leurs compétences. La FMV était placée sous la direction de Roby Seidel, le chef Philippe Berthoud assurant la partie de chant.

Seule société romande inscrite en musique de divertissement, la Fanfare municipale de Vernier est heureuse de contribuer au rayonnement de notre commune.

«D'une rive à l'autre» : histoire d'une vie de la naissance à son terme

C'est tout d'abord les douceurs
des mélodies de l'enfance
Qui bercent nos cœurs et
riment avec innocence
Puis vient des copains et l'adolescence
Période pleine de découvertes
et de turbulences
Suivie de la vie professionnelle d'adulte
Avec son lot d'emmerdes et son tumulte
La vieillesse annonce le temps de la retraite
Les jours, les années s'égrènent,
rien ne les arrête
Quels qu'auront été notre vie et notre sort
Finalement la vie triomphera de la mort



Le spectacle original «D'une rive à l'autre» a enthousiasmé le jury.

ÉCOLE DE MUSIQUE DE LA FANFARE MUNICIPALE DE VERNIER

Vous souhaitez que votre enfant apprenne la musique avec des professeurs diplômés du Conservatoire, mais sans devoir vous déplacer à Genève ?

Alors inscrivez-le à un cours de solfège et d'instrument à l'**Ecole de Musique de la FMV**.

Dès le 5 septembre 2011, les cours suivants seront donnés, dans votre commune, à la rue du Village, à l'école des Ranches I et au local de la fanfare, ch. de Poussy : TROMBONE – TROMPETTE – SAXOPHONE – FLÛTE – BATTERIE – PERCUSSIONS – PIANO – VIOLON – CHANT (dès 15 ans) – SOLFÈGE – FUNPHARE (Ensemble instrumental de jeunes).

Votre enfant pourra débuter l'apprentissage d'un instrument en même temps que ses cours de solfège. Dès la 2^e ou 3^e année, selon ses progrès, il entrera dans la formation

musicale des jeunes, la FunPhare, afin de pouvoir jouer avec d'autres camarades. La FunPhare est également ouverte à tous les jeunes qui le souhaitent. Par la suite, l'élève intégrera la fanfare municipale.

Renseignements et inscriptions auprès de Madeleine Surget, tél. 022 752 20 59, mad.surget@gmail.com

Prix annuel des cours :

Solfège : CHF 400.–
Instruments de fanfare, cours individuel :
1^{re} année CHF 700.– / suivantes CHF 1'000.–
Piano, violon, chant, cours individuel : dès CHF 1225.–
FunPhare : CHF 100.–
Possibilité de louer un instrument.

Lectures de vacances !

Voici quelques titres récents à emprunter cet été dans vos bibliothèques



« Vacances avec papa », de Dora Heldt

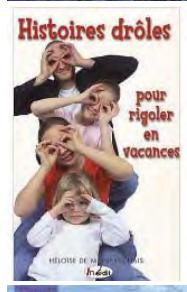
Comédie familiale | L'été approche. Christine, 45 ans, doit se rendre dans le nord de l'Allemagne afin de rénover une pension de famille, quand elle se retrouve dans l'obligation d'emmener son père de 73 ans avec elle. Celui-ci lui fait vivre un enfer ; il critique tout, se mêle de tout, et s'improvise même conseiller conjugal... Les joies des vacances en famille !

A lire en français ou en allemand



« Nymphéas noirs », de Michel Bussi

Polar impressionniste | Le corps de Jérôme Morval, ophtalmologiste de renom, est retrouvé assassiné. Deux inspecteurs viennent enquêter et semer le trouble parmi les villageois de Giverny, car ce crime réveille le souvenir d'un précédent meurtre jamais élucidé. Trois femmes d'âge différent, une petite fille de 11 ans, une institutrice et une vieille femme, pourraient avoir beaucoup à dire sur ces meurtres... Un bon roman policier à l'anglaise, à mi-chemin entre le roman du terroir et le roman à suspense.



« Histoires drôles pour rigoler en vacances »

Humour, humour | Histoires drôles tout public, jeux de mots et proverbes détournés pour rigoler en famille ou entre amis.



« Mon guide pratique pour mieux nager »

Pour débutant ou nageur régulier | Ecrit par un maître nageur, en collaboration avec un médecin et un kinésithérapeute, ce livre décortique chaque mouvement à réaliser ou à éviter selon la nage choisie.

HORAIRES D'ÉTÉ DES BIBLIOTHÈQUES JUSQU'AU 3 SEPTEMBRE

AVANCHET

Rue du Grand-Bay 21
Tél. 022 306 07 96

Horaire d'ouverture

Lundi : 15h-18h30

Tram 14, 16, 18 : arrêt Avanchets
Bus 10 : arrêt Floraliens

CHÂTELAINNE

Av. de Châtelaine 81
Tél. 022 306 07 97

Horaire d'ouverture

Jeudi: 16h-20h

Bus 6, 19, 22, 51:
arrêt Châtelaine

VERNIER-VILLAGE

Rue du Village 57
Tél. 022 306 07 98

Horaire d'ouverture

Mardi: 16h-20h

Bus 6, 19, 28, 54:
arrêt Vernier-Village

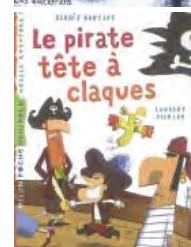
Et pour les plus jeunes

Rafraîchis-toi... Plonge dans les livres cet été !



« Les exoterriens », de Pascal Chadenat

Joseph fait connaissance d'Adrien, son nouveau compagnon de chambre à l'internat. Il est subjugué par toutes les histoires qu'il lui raconte, il est notamment imbattable en science du déplacement et en cartographie du ciel et sait comment entrer en contact avec les exoterriens... **Dès 9 ans**



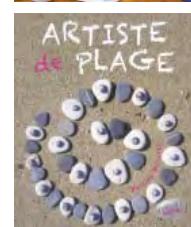
« Le pirate tête à claques », de Benoît Broyart

Châtaigne le pirate est in-sup-por-table ! Sur le bateau, il tape, il crie, il jette, il casse... Son équipage a décidé de le débarquer à la première île venue. Mais l'île n'est pas déserte et c'est le pauvre Robinson qui va devoir supporter Châtaigne... **Dès 7 ans**



« Mes super-expériences : 50 idées faciles à réaliser » et un cahier scientifique, de Gwenaëlle Aznar

Des expériences de physique et chimie faciles à réaliser par les enfants. Elles sont regroupées par thèmes : la Terre et l'Univers, le corps humain, le monde du vivant, les phénomènes naturels, etc. Chaque expérience est expliquée et permet d'aller plus loin dans la compréhension des phénomènes étudiés. A la fois amusant et scientifique. **Dès 7 ans**



« Artiste de plage », de Bettina Mercier

Dessiner sur le sable, empiler des galets ou de jolis coquillages, c'est simple et tellement beau ! Petits ou grands, découvrez les trésors de la plage et réalisez vos œuvres sur place... ou à la maison. **Dès 3 ans**

NOUVEAU ! CATALOGUE EN LIGNE DES BIBLIOTHÈQUES

Vous pouvez dorénavant consulter depuis chez vous le catalogue des bibliothèques de la Ville de Vernier.

Ce catalogue recense tous les documents que possèdent les bibliothèques verniolanes. Il vous permet également de savoir en temps réel si ces documents sont disponibles ou empruntés.

Le catalogue vous donne aussi accès à nos nouveautés.

Vous avez la possibilité de créer un compte lecteur et ainsi d'accéder à la liste des documents que vous avez empruntés et réservés.

**WWW.VERNIER.CH/BIBLIO
OU HTTP://BIBLIO.VERNIER.CH**



Une envie de vider votre grenier ?

Pour la troisième année, c'est avec plaisir que vous êtes conviés au vide-grenier organisé avec le soutien du Contrat de Quartier d'Aïre-Le Lignon, le samedi 3 septembre 2011 sur la place du Lignon.



- Le vide-grenier aura lieu par n'importe quel temps, prévoyez donc un abri au cas où le temps ne serait pas clément.
- Les personnes désirant tenir un stand doivent se faire connaître à l'aide du bulletin d'inscription ci-dessous, ce qui assurera la réservation d'un emplacement.
- Les emplacements seront indiqués à partir de 8h après paiement des CHF 2.- d'inscriptions.
- Vous pourrez disposer d'une table et d'un banc contre caution de CHF 20.-.
- Aucune installation ne doit endommager le domaine public.
- La vente de boissons et de nourriture ne sera pas acceptée.
- La circulation sur la place du Lignon sera tolérée pour le déchargement et chargement de vos affaires uniquement, mais les véhicules ne pourront pas y stationner. Le parking du centre commercial et celui derrière l'Eglise seront accessibles.
- Les professionnels de la brocante voudront bien s'abstenir de participer à ce vide-grenier.
- Chaque participant est responsable de ses affaires. En cas de vol, de dégâts ou d'accidents, les organisateurs ne seront pas tenus pour responsables.
- La vente des objets se déroulera entre 10h et 17h.
- Après 17h, les participants voudront bien reprendre leurs invendus afin de laisser place nette.

Nous espérons que cette manifestation retiendra votre attention et attendons vos inscriptions.

Pour tous renseignements: Marilou Matias-Schmidt, tél. 078 648 94 53 entre 13h et 15h.



BULLETIN D'INSCRIPTION POUR LE VIDE-GRENIER DU 3 SEPTEMBRE

Nom:	Prénom:
Adresse:	
N° postal:	Localité:
Tél.	
Besoin d'une table :	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

Talon à retourner avant le 27 août à :

Mme Marilou Matias-Schmidt, Avenue du Lignon 15, 1219 Le Lignon

Sport pour tous 2011

Le temps n'a pas été clément pour la 6^e édition de Sport pour Tous les 18 et 19 juin dernier. De ce fait, c'est un public beaucoup moins nombreux que les années précédentes qui s'est rendu à la piscine du Lignon où les associations et clubs sportifs verniolans proposaient des démonstrations et initiations d'une trentaine d'activités différentes, qui peuvent être pratiquées sur la commune.

Les visiteurs les plus téméraires ont profité de la nocturne de samedi pour nager jusqu'à minuit trente, malgré une température plutôt fraîche pour la saison.

En ce week-end de la Fête de la musique, des animations musicales variées étaient également au programme : « Los garacheros de la salsa » et leurs rythmes latinos, « Jouez Cool » pour animer la nocturne, la chanteuse verniolan Hyren, le duo country « The Ackermans » et « Réveille-toi Papa ! » qui a terminé le week-end au son de reprises rock.

Le service des sports tient à remercier toutes les personnes qui ont contribué, de près ou de loin, à l'organisation de ce week-end sportif et ludique.

© Serge Honthaas



Les stars du ring à Vernier



Quelques membres du Ring Star aux côtés de nos deux journalistes d'un jour, Sarah à gauche et Malique à droite.

Le club Ring Star existe depuis six ans au Lignon. Le mot « star » a été choisi pour donner aux jeunes une motivation à monter sur un ring et se valoriser en les aidant à se sentir, au fil des entraînements et des compétitions, comme « une star ».

Ring Star a été fondé par Salah Ben Chaabane et Larbi Houidi. Auparavant, ils étaient entraîneurs dans d'autres clubs. Salah Ben Chaabane est l'un des entraîneurs et Larbi Houidi est devenu président suite au départ de Orlando Brunello, qui a beaucoup donné au club mais a récemment dû le quitter pour des raisons de santé.

La boxe de Mohamed Ali ! Le type de boxe pratiqué dans ce club est « la boxe anglaise ». « La boxe de Mohamed Ali ! » s'exclame Salah. C'est le seul club à Vernier où l'on pratique ce type de boxe (voir encadré pour d'autres clubs de sports de combat).

Il y a chaque année une forte augmentation d'inscriptions au Ring Star, environ une vingtaine par année. La boxe est en effet devenue un sport très tendance, car c'est un sport complet. L'ambiance et la solidarité qu'on ressent au sein du club y sont certainement pour quelque chose.

Les trois entraîneurs sont bénévoles et un quatrième, un jeune du quartier, est en train d'être formé.

« Je vole comme le papillon et pique comme l'abeille. »

Mohamed Ali

Article et interview par Sarah Belabbas

Cet article a été réalisé par une jeune de Vernier dans le cadre d'une prestation d'insertion professionnelle organisée par le service de la jeunesse et de l'emploi (SJE) au sein du service de la communication.

SALAH BEN CHABANE, ENTRAÎNEUR AU RING STAR

Qu'est-ce qui vous a poussé à devenir entraîneur ?

C'est l'ambiance des entraînements et la solidarité qui en fait partie. La boxe est une passion depuis l'âge de 12 ans, j'ai été boxeur et je voulais rester dans ce milieu donc je suis devenu entraîneur. J'ai donc fait un diplôme de la Fédération suisse de boxe, soit quatre mois de cours pour les anciens boxeurs.

Les femmes deviennent-elles entraîneuses ?

Oui, les femmes peuvent aussi devenir entraîneuses.

Quelles qualités peut-on développer en faisant de la boxe ?

Les membres gardent la forme, la boxe sert à canaliser son énergie. Les jeunes font beaucoup de progrès de jour en jour en faisant des combats et en s'entraînant. Les jeunes qui ont du mal à s'exprimer peuvent se dérouler en faisant de la boxe et prendre confiance en eux.

Y a-t-il une différence dans la manière d'entraîner les filles et les garçons ?

Pas nécessairement, mais que ce soit des garçons ou des filles, on travaille avec des personnes selon l'âge, le poids et la taille. Les filles qui font des combats peuvent s'entraîner avec les garçons.

Qu'est-ce que ça vous apporte d'être entraîneur ?

Premièrement, je garde la forme car je participe à l'entraînement. Et ensuite j'observe les jeunes en évolution et ça me fait plaisir de voir les progrès.

Comment les méthodes d'entraînement ont-elles évolué ?

La boxe a changé depuis les Jeux olympiques d'Atlanta en 1996, c'est devenu très technique. Le boxeur qui marque le plus de points gagne le combat, mais c'est tout d'abord une question de rapidité. Un boxeur doit faire comme une abeille qui doit « piquer » l'adversaire. Il faut le toucher devant le plus grand nombre d'arbitres pour qu'ils valident

le point, ces derniers étant répartis de chaque côtés du ring (trois d'un côté, deux et un de l'autre).

Qu'attendez-vous de vos élèves ?

Il faut qu'ils viennent régulièrement, qu'ils soient disciplinés et sérieux pendant les entraînements. J'attends du respect entre eux pour qu'ils aient une bonne hygiène de vie.

Quelle est votre vision pour le futur de Ring Star ?

L'objectif aujourd'hui pour Ring Star est d'obtenir un titre dans le championnat national amateur. Nous avons déjà eu deux champions suisses et cinq champions romands, mais il faut toujours viser pour en avoir davantage.

Un autre souhait serait de pouvoir obtenir une plus grande salle afin d'accueillir nos membres dans un meilleur confort vu le nombre important de nouvelles personnes intéressées à commencer la boxe.



LE RING STAR : FAITS ET CHIFFRES

- plus de 100 membres dont 80 très actifs
- âge moyen 18 ans
- un tiers de filles
- 50% des membres viennent du Lignon, 20% des Avanchets et 30% de Meyrin et d'autres communes
- le club ferme un mois par année en été
- les entraînements se passent régulièrement sur le terrain de basket à l'extérieur
- les personnes qui souhaitent connaître ce sport peuvent bénéficier d'une séance gratuite
- le club a des relations avec d'autres clubs pour des échanges (combats ou « sparing » soit des entraînements entre boxeurs de même niveau)
- pour des combats il y a des déplacements à l'étranger (France, Italie ou Allemagne) qui se font en équipe

Elles prennent leur courage à « deux poings » !

Beaucoup pensent qu'il n'y a que des « mecs » dans les clubs de boxe et que les filles n'y sont pas les bienvenues. Eh bien! détrompez-vous, certaines d'entre elles en ont rêvé et l'ont fait.

La plupart s'intègrent très rapidement dans les clubs, elles font preuve de persévérance et développent de réelles qualités physiques. Alors après, quel style de boxe choisir ? Entre boxe thaïlandaise, le kick-boxing, la boxe française ou la boxe anglaise. Ce n'est qu'une question de goût et aussi d'objectifs. Aurélie, elle, a choisi la boxe anglaise et nous fait partager son hobby.

Depuis quand fais-tu de la boxe anglaise ?

Je fais de la boxe anglaise au Ring Star depuis l'âge de 17 ans, auparavant je faisais d'autres arts martiaux tels que le tai kwen do et la boxe thaïlandaise.

Pourquoi as-tu choisi le Ring Star ?

Je cherchais un club dans lequel on puisse faire de la boxe anglaise, des amis m'avaient proposé Ring Star Vernier, club connu pour son sérieux. L'ambiance est très familiale ici, quand on arrive on a envie de rester.

Qu'est-ce qui t'a motivée à faire un sport de combat ?

Tout d'abord c'était pour me dérouler, puis j'ai vite apprécié le fait de devoir maîtriser mon corps et mes mouvements.

Qu'en pensent tes parents ?

On imagine bien qu'une mère a toujours de la peine à accepter que son enfant puisse prendre des coups sans raison. Pour un père, c'est évidemment plus rassurant que sa fille sache se défendre.

Dis-nous un peu comment se pratique la boxe anglaise pour ceux qui ne connaissent pas ?

La boxe anglaise ne se pratique qu'avec les poings. Tout le haut du corps, principalement la tête et le buste, est attaquant sauf le dos. On cherche à travailler la technique pour trouver la victoire.

Est-ce que tu as déjà fait des compétitions ?

Oui, quelques-unes, j'ai été championne suisse en 2007 avec Ring Star Vernier.

Quel sera ton prochain défi, le championnat du monde ?

Non, les combats se sont arrêtés pour moi le jour où je suis entrée à l'université de médecine, pour une question de temps. Un championnat du monde demanderait trop de sacrifice. C'est un choix personnel et mûrement réfléchi.



Aurélie Bugmann âgée de 21 ans et étudiante en médecine.

Comment se passe une séance d'entraînement et combien de temps dure-t-elle ?

L'entraînement dure en moyenne deux heures. On court et on s'échauffe. Par la suite, on travaille par deux les techniques de combat, après on fait du sac, libre ou sur demande de l'entraîneur, ensuite on reproduit les exercices devant le miroir tout seul et pour finir, les abdos.

L'entraînement est-il le même pour les filles et les garçons ?

Cela varie, le programme d'entraînement est le même et cela me permet aussi de repousser mes limites car les hommes ont plus de puissance, c'est parfois difficile de les suivre, mais ils sont très compréhensifs et ne m'ont jamais fait de remarques négatives, il y a toujours eu du respect entre nous.

Quand tu combattais, t'est-il arrivé d'avoir des bleus sur le visage ? Quelle a été la réaction des gens de ton entourage ?

Oui, plusieurs fois, mais mes amis en rigolaient car ils savaient que je pratiquais ce sport. Mes professeurs par contre s'inquiétaient, alors je leur expliquais que je faisais de la boxe.

Que conseillerais-tu aux filles qui veulent faire de la boxe ?

Qu'elles n'hésitent pas à s'inscrire à un club, car le sport en soi est très utile à la vie quotidienne, pour la forme physique et pour le mental. La boxe est un sport complet qui apporte en plus une hygiène de vie irréprochable.

Interview et informations pratiques
par Malique Arifi

SUGGESTIONS POUR PRATIQUER UN SPORT DE COMBAT OU UN ART MARTIAL

Aïre-Le Lignon

Ring Star Vernier
Tél. 079 771 97 70
www.ringstar.ch

Budokan Vernier Judo-Club
Tél. 022 796 57 39
www.budokan-vernier.ch

Genève – Lutte
Lutte libre et gréco-romaine
Tél. 079 706 28 83
www.geneve-lutte.ch

Kyokushin Genève Karaté Club
Tél. 079 200 94 58

Yamabushi ACE Vernier
Fitness et musculation, autodéfense, boxe thaïe, chanbara, jujitsu, kick boxing, arts martiaux mixtes
Tél. 079 479 88 13
www.acegyms.com

Kung Fu Tao Lung
Tél. 079 679 40 85

Vietvodao Ecole Hoa-Lu
Art martial vietnamien
Tél. 078 676 20 00
www.nghialong.ch

Martial Arts Institute Geneva
Jun Fan Gung Fu, arts martiaux philippins, maphilindo silat, boxe thaïe, combat submission wrestling
Tél. 079 212 45 73 ou 079 232 62 34
www.migeneva.ch

Avanchets

Play with Fairplay
Boxe thaïlandaise
Tél. 076 248 12 00

Châtelaine

Amateur Sporting Club Châtelaine
Boxe anglaise et culture physique
Tél. 022 732 44 26 ou 079 278 47 80
Kendo (escrime traditionnelle japonaise)
Tél. 022 382 99 32

Vernier-Village

Académie Kemura-Nova Unia
Jiu-Jitsu brésilien, self-défense, grappling, boxe thaïe
Tél. 076 322 38 81
www.kimura-jjb.ch

Karaté Club Vernier Goshindo Phan
Tél. 022 341 06 55
www.karate-goshindo.ch

Service des sports, tél. 022 306 07 70

Cet article a été réalisé par une jeune de Vernier dans le cadre d'une prestation d'insertion professionnelle organisée par le service de la jeunesse et de l'emploi (SJE) au sein du service de la communication.

Super basket et super ambiance !

C'était le 10^e anniversaire de notre tournoi international vétérans et la fête fut belle.



La « Lions Team », victorieuse du tournoi 2011.

En effet, tout a bien fonctionné et surtout, l'ambiance était magnifique ! Seize équipes ont participé, ce qui constitue le nombre idéal pour ce tournoi qui se déroule sur une seule journée. Nous avons eu la chance d'accueillir trois nouvelles équipes dont ABC Domène (près de Grenoble), Cran Pringy Basket (proche d'Annecy) et la « Lions Team », une équipe constituée de toutes pièces par les entraîneurs des Lions Genève. La « Lions Team » s'est d'ailleurs mise immédiatement en évidence puisqu'elle a remporté le tournoi en battant assez largement l'équipe d'International en finale. « Versoix » se présentait comme chaque année avec une équipe solide et expérimentée. Malgré ça, elle a perdu en demi-finale contre « International » en jouant probablement en dessous de ses capacités, mais félicitons « International » qui a su faire sombrer le tenant du titre. L'équipe de « La Channe », quant à elle, a remporté le titre du fair-play, mais je précise que chaque équipe a fait preuve d'une grande sportivité.

Du côté de la buvette, tous les atouts étaient réunis également. Organisation impeccable et repas de midi succulents. Les desserts offerts par les membres du club ou les familles ou encore les amis proches étaient tout simplement parfaits et le choix était énorme.

Al'occasion du 10^e anniversaire du tournoi, l'Association cantonale genevoise de basketball amateur (ACGBA) a eu la grande gentillesse d'offrir la coupe du vainqueur, ce qui a été très apprécié. Pour la même raison, le club de l'E.S. Vernier a offert un apéritif à l'issue de la distribution des prix. Cette petite réception était fort sympathique et a permis de faire plus ample connaissance avec les équipes présentes.

Je réitère ma grande satisfaction pour le déroulement de cette journée. Peut-être me direz-vous qu'après dix ans d'expérience, cela devrait aller de soi car les rouages devraient être bien huilés, et je vous donnerai parfaitement raison. Cependant, il s'agit d'un ensemble d'éléments qui doivent être bien coordonnés, et je tiens à remercier toutes les personnes qui ont œuvré pour le bon déroulement de cette manifestation, que ce soit au niveau des bénévoles pour la mise en place de la salle ou de la gestion de la buvette, des arbitres qui ont parfaitement répondu à nos attentes ou encore des sponsors qui nous soutiennent financièrement. Est-il nécessaire de rappeler à ce sujet que les bénéfices de cette manifestation sont entièrement destinés à soutenir le mouvement jeunesse de notre club ?

Pour le Comité d'organisation,
Jean-Claude Dubuis



E.S. Vernier.

Journée récréative dans le bassin des Ranches



La journée récréative de l'école communale de natation s'est déroulée le samedi 25 juin, au bassin des Ranches, comme de coutume.

Les élèves des trois bassins d'Avanchet-Jura, des Ranches et du Lignon ont participé tous ensemble à des jeux aquatiques, accompagnés de leurs parents. Ces derniers ont également pu se mouiller en participant à un petit cours d'aquagym.

Cette journée s'est déroulée comme toujours dans la bonne humeur et les parents ont ainsi pu constater les progrès effectués par leurs enfants durant l'année.

Les moniteurs de natation remercient tous les participants et vous donnent rendez-vous à la rentrée scolaire.

ECOLE DE NATATION: INSCRIPTIONS

Les inscriptions pour les nouveaux participants se dérouleront du 5 au 9 septembre, le lundi de 17h30 à 20h30 ainsi que mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 16h00, au secrétariat du service des sports.

Pour tous renseignements: tél. 022 306 07 70

LA RENTRÉE AU JARDIN ROBINSON DU LIGNON

L'équipe d'animation consacre la première semaine de la rentrée du 29 août au 3 septembre à la préparation des animations futures. Le jardin sera donc exceptionnellement fermé toute la semaine, samedi 3 septembre inclus. Cependant, la permanence à la cabane des rongeurs est maintenue de 16h à 18h durant cette semaine.

La réouverture aura lieu le lundi 5 septembre 2011

Horaire d'ouverture sur l'année :

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16h à 18h.

Les mercredis de 9h à 18h avec possibilité de manger sur place au prix de CHF 5.-, inscription avant 10h.

Pour les enfants qui ne participent pas au repas: ouverture à 13h30.

Les samedis de 13h30 à 18h sauf durant les vacances scolaires.



JARDIN ROBINSON
DU LIGNON

Date à retenir : samedi 24 septembre - Fête annuelle du Jardin Robinson

Pour tout besoin d'information supplémentaire contactez-nous : tél. 022 796 70 66 ou jr.lignon@fase.ch

Un vent de jeunesse à Vernier-Village

Une journée ensoleillée au parc Chauvet-Lullin, une vingtaine de jeunes en cercle et la discussion commence. Les idées fusent, la motivation est grande. « Comment pourrions-nous mieux animer notre quotidien dans le quartier? » s'interrogent les jeunes de Vernier-Village. C'est ainsi que la machine s'est mise en route et que quelques semaines plus tard, le 22 juin 2011, l'Association des Jeunes de Vernier-Village (AJVV) est née. Elle a été constituée par 16 jeunes et compte déjà 43 membres.

Cette association est importante pour les jeunes de Vernier-Village; en effet, elle permet de faire connaissance et d'en-tretenir un dialogue entre les jeunes et avec les institutions publiques.

Vernier-Village possède une mixité sociale et selon l'AJVV, il faudrait la faire reconnaître et l'intégrer davantage. L'AJVV a comme objectif de valoriser les jeunes du quartier et de leur donner des responsabilités, notamment en leur permettant de prendre en charge l'organisation d'événements et de participer de manière active à diverses animations du quartier.

C'est un challenge pour les jeunes de donner une image positive d'eux-mêmes, par exemple en encourageant le civisme ou en sensibilisant aux problématiques de la propreté dans les parcs où les jeunes se rassemblent. En effet, une asso-

ciation de jeunes est « une école de vie» souligne Stéphanie Pédat, travailleuse sociale et référente « jeunesse » au service de la jeunesse et de l'emploi (SJE) de la Ville de Vernier. Elle ajoute: « Les jeunes sont motivés, mais il est important de les soutenir et les accompagner dans leurs projets.» Thierry Apothéloz, Maire de Vernier, en charge notamment du secteur social, souligne aussi : « Une association permet aux jeunes d'apprendre la démocratie, la gestion de crise et à faire des concessions.»

Beaucoup d'idées | L'AJVV devrait avoir sa place à Vernier très rapidement et pouvoir collaborer avec les différents acteurs présents, tels que les services communaux et les associations existantes. Nebih Ahmed, 24 ans, membre du comité de l'AJVV, explique : « D'ailleurs, nous ne sommes pas une troisième association comme l'ABARC et l'ALIBI, car elles sont avant tout des partenaires. En plus, nous avons fréquenté ces centres d'accueil et de rencontres pendant un bon moment. D'ailleurs, l'ALIBI et l'ABARC sont des associations rattachées à la Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle (FASe) alors que l'AJVV est une association indépendante.»

Les besoins de l'AJVV sont multiples comme d'être soutenu financièrement, moralement, partager les expériences avec d'autres personnes et d'être consulté. Nebih Ahmed souligne

Le parc Chauvet-Lullin où est née l'idée de l'association.



Cet article a été réalisé par un jeune de Vernier dans le cadre d'une prestation d'insertion professionnelle organisée par le service de la jeunesse et de l'emploi (SJE) au sein du service de la communication.

encore : « Les suggestions des jeunes sont prises au sérieux, cependant il y a parfois des problèmes. Par exemple, l'aménagement du terrain de basket à Ecole de Vernier Place a été mal adapté par rapport aux besoins des joueurs. Il faudrait que les jeunes puissent eux-mêmes proposer des solutions.» Il espère que ce mouvement de jeunes sera une réussite et rêve même que chaque année la Ville de Vernier organise un événement avec l'association, comme une parade multiculturelle, avec des costumes traditionnels et de la nourriture de différents pays.

« Les autorités soutiennent les associations de jeunes car il ne faut pas oublier que la jeunesse, c'est notre avenir! » explique Thierry Apothéloz en insistant que les autorités souhaitent développer la confiance entre jeunes et élus. Les autorités ne font pas que soutenir ces associations, il y a aussi d'autres projets pour cette tranche d'âge : « Dans nos locaux, on peut aider les jeunes à trouver des plages horaires réservées aux sports ainsi que des espaces pour la musique et les artistes.

Je désire également lutter contre les inégalités: en effet, les jeunes sont plus fragiles car ils sont les premiers touchés par le chômage et le manque de formation », souligne le Maire. Il souhaite donner des moyens supplémentaires aux jeunes pour accéder aux postes de travail via des stages, réseaux de contact, et des préparations aux entretiens de travail notamment grâce aux services communaux.

Les jeunes à l'honneur | « La suite ? C'est de réfléchir aux projets », s'enthousiasme Nebih. En attendant de rencontrer les membres de l'AJVV lors de leur premier événement, rendez-vous le 1^{er} août. En effet, cette année, les jeunes seront mis à l'honneur et auront l'opportunité de prendre la parole autour du thème : « La Suisse et sa jeunesse ». Une occasion pour les beatboxeurs, graffeurs, chanteurs, rappeurs, slammeurs, écrivains, peintres, comédiens et musiciens, filles et garçons, de se rencontrer avec pour seul et unique objectif de faire découvrir la jeunesse autrement.

Article et interviews par Saïd Abdirizak

A LA RENCONTRE D'UN MEMBRE DE L'AJVV

Nebih aime les défis, le contact et la politique. Il vit avec ses trois frères et sa mère depuis treize ans à Mouille-Galand. « Je ne veux pas vivre ailleurs ! J'aime mon quartier », lance Nebih, une identité que partagent ses amis. Nebih, qui est déjà engagé et actif au sein de l'Organisation des jeunes Érythréens en Suisse, apporte ses connaissances et son expérience à cette nouvelle association. « Je veux changer beaucoup de choses », lance-t-il avec conviction.

LE COMITÉ EN UN CLIN D'ŒIL

Co-président(e)s : Said Abdirizak et Gabriela Dos Santos; secrétaires : Joël Tuberosa et Stellan Martin; trésoriers : Shkodran Rashiti et Manuel Bouvier; média : Loïc Léporé et Azadeh Beylan

Contact : info.ajvv@gmail.com



Said Abdirizak et Nebih Ahmed, membres du comité de l'AJVV.

Le Club de Tennis de table de Châtelaine tourné vers l'avenir

Délogé l'année dernière de la Ligue nationale, le Club de Tennis de Table (CTT) de Châtelaine n'a malheureusement pas réussi à retrouver la LNC pour la saison 2011-2012. Pourtant, la 1^{re} équipe du club s'était qualifiée pour le tour de promotion, mais y finit 7^e après s'être vaillamment battue, alors que seules les cinq premières places étaient qualificatives.

Néanmoins, il y a derrière cet échec une réussite : la participation de notre jeune espoir national Maël Piccoli à ce tour de promotion. Depuis toutes ces années où notre club mise la plus grande partie de son budget et de ses efforts sur la formation, nous avons enfin réalisé un vieux rêve : intégrer un jeune joueur formé à la maison dans la 1^{re} équipe Elite.

C'est pourquoi nous avons des raisons d'être optimistes sur une ascension à court terme en ligue nationale : ledit Maël Piccoli conservera sa place dans la 1^{re} équipe, alors qu'il souhaite par ailleurs s'engager dans un cursus Sport-Etude afin d'intégrer le cadre national suisse.

En outre, d'autres jeunes pointent également le bout de leur nez derrière, à l'image d'un Miguel Costa, champion genevois de sa catégorie en novembre dernier ; et d'autres encore, sans oublier tous ceux qui selon l'adage «ont le droit de ne



Miguel Costa



Maël Piccoli

pas être des champions», et qui partagent malgré tout avec leurs confrères plus doués et les entraînements, et la même passion pour notre sport : le tennis de table. Le CTT Châtelaine continue ainsi son ascension, et cela ne nous donne que plus de motivation pour la suite.

Au nom du CTT Châtelaine,
Daniel Loureiro



Jeunes licenciés du club dans leur nouvelle tenue, entourés d'Albert Ronchi, moniteur expert J&S (à gauche), et de Cédric Doutaz, responsable jeunesse (à droite).

« 1, 2, 3, je bouge... » dans les crèches et jardins d'enfants

Chaque année, le service de la petite enfance (SPE) organise une journée spéciale avec une thématique. En 2008-2009, le thème était « 1, 2, 3, partons ensemble à la découverte du goût », en 2009-2010, les enfants ont participé à des activités liées au thème « 1, 2, 3 je protège ma planète » (voir ActuVernier décembre 2009), et enfin cette année scolaire, le thème de cette journée de fin mai était le mouvement.

Naturellement, on bouge toute l'année dans les institutions de la petite enfance, l'activité motrice étant importante pour les enfants. Cette journée spéciale a été l'occasion d'organiser des activités qui sortent un peu de l'ordinaire par rapport au reste de l'année : foot, parcours avec postes, sorties spéciales, etc.

L'Espace de Vie Enfantine (EVE) des Avanchets a notamment été faire un parcours au parc de l'Etang pendant que l'EVE Libellules faisait un autre parcours au minigolf de la piscine du Lignon. A l'EVE Vernier-Village des parents étaient aussi invités à participer, l'occasion pour le service de les rencontrer et pour eux de partager un moment avec leurs enfants. Même l'administration du SPE a fait ce jour-là une pause active animée par l'une des membres du personnel, Aurélie Lanz. Beaucoup de bonne humeur, de muscles qui se tendent et de rires qui détendent !



A Vernier-Village.



L'administration du SPE participe à cette journée pendant la pause de midi.



Au Lignon.

Canicule: parlons-en avec un professionnel de la santé

En cette période estivale, le Professeur Jacques-André Romand, médecin cantonal à Genève, s'est prêté au jeu des questions-réponses.

Quelles sont les compétences fédérales, cantonales et communales en matière de prévention et d'alerte canicule ? Au niveau fédéral: il n'existe pas aujourd'hui de loi fédérale en matière de prévention. Pour la canicule, il n'y a pas de coordination de la Confédération : la prévention et l'organisation restent de la responsabilité des cantons. L'Office fédéral de la santé publique (OFSP) fournit toutefois de l'information, sous forme d'affiches, sur les risques sanitaires en cas de canicule et des recommandations pour les travailleurs, les enfants, les personnes âgées et les proches. Concernant l'alerte, MétéoSuisse reste le seul dénominateur commun.

Au niveau cantonal: il existe à Genève une décision du Conseil d'Etat (arrêté) qui confère à l'autorité sanitaire la responsabilité de coordonner l'information auprès des communes et du public; en cas d'élévation du risque, elle permet de donner l'alerte et de coordonner la gestion de crise le cas échéant.

Au niveau communal: il n'existe pas de base légale; l'information et l'organisation de dispositifs communaux permettant de prévenir la canicule se fait sur une base volontaire. Toutefois la commune reste l'organe de proximité qui diffuse l'information adéquate et établit un contact avec ses résidents à risque (contact téléphonique ou à domicile). Quand une alerte canicule est déclenchée, l'Association des Communes Genevoises (ACG) relaie l'alerte auprès des communes.



Jacques-André Romand, médecin cantonal à la Direction générale de la santé.

Dans ce cadre, quelle participation le canton de Genève demande-t-il aux communes ?

Les communes ont un rôle clé puisque ce sont elles qui sont en contact direct avec les personnes âgées et isolées, soit la population fragilisée en cas de fortes chaleurs qui doit être protégée en priorité. La mobilisation des communes est extrêmement variable, dépendante de leur taille, leur structure, leurs ressources et leur sensibilité à la thématique. Certaines d'entre elles ont développé un dispositif spécifique depuis plusieurs années qui permet d'atteindre rapidement leur population à risque dès le déclenchement de l'alerte.

Depuis la canicule de 2003, comment la prévention et les procédures en cas d'alerte ont-elles évolué ?

Un dispositif cantonal a été élaboré en 2005. Une décision du Conseil d'Etat en 2008 a donné au service du médecin cantonal la légitimité pour informer, coordonner les actions de prévention, et donner l'alerte. Les relais permettant une prévention active auprès de la population se sont élargis: de la FSASD (fédération d'aide et soins à domicile) et FEGEMS (fédération genevoise des EMS) dans les premières années, ils se sont étendus aux communes, aux services d'urgence à domicile (SOS médecin et Genève-médecins), aux pharmacies et aux régies, permettant une transmission efficace de l'information auprès de la population à risque, et un relai rapide en cas d'alerte pour permettre la mise en œuvre des dispositifs spécifiques existants. La coordination entre les autorités sanitaires vaudoises et genevoises a été renforcée, ainsi que la collaboration avec MétéoSuisse.

Quelles sont les personnes à risque, et pourquoi les personnes âgées sont-elles particulièrement en danger en cas de forte chaleur ?

Personnes à risque: toutes les personnes avec un handicap psychique ou physique (mobilité réduite) ou ne réagissant pas de manière adéquate et autonome à la situation (jeunes enfants jusqu'à 4 ans ou personnes âgées). Les travailleurs exposés à des conditions de travail dont la pénibilité est aggravée par la canicule, les personnes avec une activité sportive dont la pratique n'a pas été adaptée aux conditions météo.

Chez les personnes âgées, le corps régule moins bien sa température, la transpiration est moins abondante et la perception de la soif est altérée. Leur âge ou leur état de santé

font qu'elles ne sont pas toujours en mesure d'agir seules pour se protéger de la chaleur. Ce sont elles, ainsi que les personnes dépendantes, qui sont les plus menacées par les effets de la canicule.

Durant l'été 2003, c'est dans cette frange de la population que la mortalité a fortement augmenté. Par conséquent, une prise de conscience de l'entourage et des familles est indispensable pour protéger efficacement la santé des personnes fragiles.

Auriez-vous un exemple de « bonne pratique » en matière de prévention de la canicule à citer ?

Au niveau individuel : s'hydrater régulièrement, prendre des repas rafraîchissants et froids, veiller à consommer assez de sel. Mais aussi éviter les efforts physiques, adopter des vêtements amples et légers, préserver la fraîcheur de la maison autant que possible. En résumé, une bonne pratique correspond à toute mesure permettant une réduction du risque.

Le risque de fortes chaleurs est-il particulièrement important cette année ?

Il n'existe pas de prévisions à long terme fiables selon MétéoSuisse.

Quel message prioritaire souhaitez-vous adresser aux personnes concernées ?

Les méfaits de la canicule se préviennent avec des gestes simples: boire beaucoup, rester le plus possible au frais, réduire l'activité physique.

En période de canicule, sachons nous montrer solidaires avec nos voisins et avec nos proches en prenant régulièrement des nouvelles de nos aînés et en les encourageant à boire. C'est d'ailleurs le message au centre de l'information qui est diffusée à la population par les régies, les pharmacies, et les communes.

Propos recueillis par Philippe Noverraz
service de l'action sociale et des solidarités
de la Ville de Vernier

Bonne pratique = toute mesure permettant une réduction du risque.

DES CONSEILS POUR ÉGAYER VOTRE EAU

Afin d'éviter des problèmes de déshydratation buvez régulièrement ! L'eau est le meilleur produit hydratant. Nous vous proposons quelques idées pour égayer vos boissons.

Limonade d'été

Eau plate ou gazeuse + jus de citron + sucre selon votre convenance.

Limonade pétillante

Eau gazeuse + jus de citron + feuilles de menthe finement hachées + sucre : laissez bien infuser.



© istock-prill mendiedesign & fotografie

Eau colorée

Eau plate ou gazeuse mélangée à des sirops variés (ex. : framboises, orange, anis, orgeat...) + petits dés de fruits.

Grenadille

Eau gazeuse + sirop de grenade + jus de citron + cannelle.

Fraîche infusion

Tisane faite avec feuilles de menthe ou verveine... ou graines de fenouil... ou en sachet + citron : à consommer bien frais.

Thé froid « maison »

Thé aux fruits en sachet servi froid. (ex. : mûres, pêches, cassis, vanille...)

Thé d'été

Thé noir + jus d'orange et citron + feuilles de menthe + cannelle (poudre de gingembre + grains de cardamome : selon votre convenance). Laissez infuser et filtrez.

Bouillon de légumes :

Eau de cuisson des légumes + sel, poivre... : à consommer chaud ou froid selon votre convenance.

SANTÉ !

Sorties avec les enfants du Centre Aéré aux Evaux

Cette année, les enfants, les animateurs et les animatrices du Centre Aéré proposent aux aîné-e-s de la Ville de Vernier de passer une journée récréative avec eux, sur inscription :



©istock-monkeyphoto

JEUDI 18 AOÛT

Prix du repas: CHF 12.- par personne à payer sur place. Ce montant couvre les frais du repas avec les boissons.

Départs : 10h15 Vernier, parking de l'école des Ranches
10h30 Avanchets centre, arrêt du bus TPG
10h40 Devant le Club de Châtelaine-Balexert, avenue de Crozet 31
10h50 Devant le Club des Libellules, route de l'Usine-à-Gaz
11h00 Devant les immeubles pour personnes âgées, avenue du Lignon 50/53
Retour : 16h30 Départ des Evaux

Inscriptions obligatoires auprès du service de l'action sociale et des solidarités, rue du Village 1, tél. 022 306 06 70

Délai d'inscription : au plus tard le 5 août

Les transports sont offerts par la Ville de Vernier. Un transport spécial pour les personnes handicapées peut être commandé au service de l'action sociale et des solidarités, tél. 022 306 06 70, jusqu'au 5 août 2011.

DES REPAS POUR LES AÎNÉS PAR LES BÉNÉVOLES DE BÉNÉVERNIER

Vous êtes retraité-e, vous vivez sur la commune de Vernier et vous mangez seul-e ? Nous vous invitons à partager un repas convivial !

Vous pouvez venir pour le repas à midi ou dès 10h pour participer à sa préparation. Vos idées de recettes seront les bienvenues. Le prix des repas est de CHF 13.- à régler sur place, il comprend une entrée (soupe ou crudités), un plat principal, un dessert ainsi que les boissons (vin, café, thé).

Inscription par téléphone au 022 341 30 40 à la permanence de BénéVernier les lundis de 14h à 16h et jeudis de 14h à 16h.

Dernier délai pour les inscriptions, le lundi avant le repas. En cas d'empêchement de dernière minute, merci de téléphoner au 022 306 06 70.

A la Maison de Quartier de Vernier « l'Alibi » Chemin du Champ-Claude 7, le jeudi, deux fois par mois.

Dates :

Jeudi 28 juillet 2011

Jeudi 11 août 2011

Jeudi 25 août 2011



BeneVernier
Le plaisir de partager

AGENDA

Juillet

Jusqu'à la mi-septembre – Chaises longues et buvettes aux parcs de Balexert et des Libellules.

Jeudi 28 juillet – Repas pour les aînés dès 10h à la Maison de Quartier l'Alibi.

Lundi 1^{er} août – Fête sur le mail du Lignon.

Jeudi 11 août – Repas pour les aînés dès 10h à la Maison de Quartier l'Alibi.

Jeudi 18 août – Sortie seniors avec les enfants du Centre Aéré aux Evaux.

Du 22 août au 3 septembre – Collecte annuelle des Samaritains à différents endroits de Vernier.

Jeudi 25 août – Repas pour les aînés dès 10h à la Maison de Quartier l'Alibi.

Ces dates et heures sont susceptibles de changements. Cette liste n'est pas exhaustive. Merci de consulter www.vernier.ch/événements pour les dernières mises à jour. Vous pouvez également vous inscrire pour recevoir les événements par email une fois par semaine.

Fête du 1^{er} Août

«La Suisse et sa jeunesse»

Les autorités communales ont le plaisir de vous inviter à la fête du 1^{er} Août qui se déroulera sur le mail du Lignon.

Programme:

- | | |
|-------|--|
| 19h | Fanfare municipale de Vernier |
| 19h30 | Animations diverses par des jeunes de notre commune |
| 20h | Cérémonie officielle
Allocation de Thierry Apothéloz, Maire
Lever du drapeau
Lecture du Pacte de 1291
Allocation de Monique Mattenberger, Présidente du Conseil municipal
Intervention de trois jeunes de la commune
Hymne national |
| 20h40 | Animations diverses par des jeunes de notre commune |
| 21h30 | Cortège aux lampions |
| 22h | Feu d'artifice et feu de joie |
| 22h30 | The Stacey King live show |



©Serge Honthidas

1^{er} AOÛT 2011

MAIL DU LIGNON

La Suisse et sa jeunesse

Fête populaire
dès 19h



VERNIER 
Une Ville pas Commune

Renseignements
service de la culture

T. 022 306 07 80
www.vernier.ch